

Sportif professionnel

Autre appellation : joueur professionnel, sportif de haut-niveau

Définition et spécificités du métier :

Pour devenir professionnel, le sportif doit pratiquer un sport de compétition dès son plus jeune âge. Il doit se soumettre à une discipline très sévère faite de sacrifices, d'entraînements quotidiens longs et intensifs et d'une hygiène de vie très stricte. Le sportif professionnel s'entraîne sur quatre plans : technique, tactique, physique et moral. Selon sa discipline, il travaille en salle, dans un gymnase, dans la nature ou sur un stade. Quel que soit son sport, les périodes d'efforts intenses alternent avec des temps de récupération. Il participe à des rencontres sportives, des matchs, des meetings ou des démonstrations.



Il faut faire la distinction entre le statut de sportif professionnel et le statut sportif de haut niveau.

Le sportif de haut niveau est inscrit sur des listes ministérielles, son statut est donc reconnu par l'Etat. Son niveau lui permet de participer à de grandes compétitions (Jeux Olympiques, Championnat du Monde, d'Europe ou de France). L'Etat lui verse une aide financière. Le professionnel quant à lui, tire ses ressources principales de son activité. Donc un sportif de haut niveau n'est pas forcément professionnel, et réciproquement un professionnel peut ne pas être inscrit sur les listes ministérielles, s'il n'est pas intégré dans une équipe de France.

Qualités requises :

Résistance, rigueur, détermination

Principaux débouchés :

- Clubs professionnels
- Fédérations sportives

Formations menant à l'emploi :

Pôles France puis INSEP

Le regard de PSL :

La durée de sa carrière étant courte, une dizaine d'années en moyenne, le sportif professionnel doit anticiper très tôt sa reconversion. C'est d'autant plus important lorsque la carrière s'arrête subitement à cause d'une blessure.

Par ailleurs, il faut noter que, de manière générale, l'emploi des sportifs travaillant au sein du secteur professionnel est géré par le chapitre 12 de la CCN Sport (accord spécifique pour le football, le basketball, le rugby et le handball, et CCN différente pour l'équitation et le golf)

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.